

VESTRALES

Marriage

La benediction nuptiale a été donnée par moy
 Curé Souffigné le quatorze Jauin 1704 a Jean
 Moiron fils de pierre Moiron et de Jeanne le noble
 Les pere et mere d'une part de la paroisse de givry
 et a Dm^e Trousselot fille de francois Trousselot
 et de Marie Sainte Marthe Les pere et mere
 de la paroisse de Formizelle, les bans Canoniquement
 publiés de part et d'autre sans opposition, les
 Contrôles de onze dioc^{es} mois a Vezeclay par givry
 et a Auallon par chaupon le meme jour appallement
 veüe la venue du s^r Curé de givry du 17 dioc^{es} mois
 la célébration faite es presen^{ces} de pierre Moiron
 manouvrier aux givry et de Martin Moiron
 pere et oncle, de francois Trousselot pere et
 de M^{re} Dm^e Sainte Marthe marchand aux

Formizelle. oncle et de Claude Moiron Cousin de
 Le pouscé ledis temoins. ont declarés ne scauoir
 signer excepte ledit M^{re} de Marthe.

Es^{te} Anth^e Ce
 Lardery Curé

La ~~Princesse~~ ~~de~~ ~~France~~ ~~est~~ ~~de~~ ~~venue~~ ~~à~~ ~~être~~ ~~baptisée~~ -
dans l'église de ~~St~~ ~~Denis~~ ~~le~~ ~~Moine~~ par mes parents avec de
seigneurie ~~de~~ ~~France~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~Normandie~~ fille de François
Goufflet laboureur et de Marie Martine dudit lieu
son prochain George Goufflet fils de François Goufflet

particulier et de reine Cordia sa voisine
d'une nouvelle fille de son beau-père notaire
de ~~la~~ ~~ville~~ ~~de~~ ~~Paris~~ ~~nommé~~ ~~Michel~~ ~~Goufflet~~ - Goufflet

F. Marie Goufflet Amiel ~~de~~ ~~Paris~~ ~~le~~ ~~20~~ ~~de~~ ~~17~~ ~~17~~ ~~17~~

